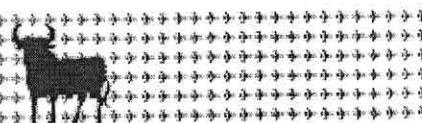




rfimusiche  
rnc moyen-orient  
radio paris lisbonne  
rfi sofia  
Delta rfi

ANYWAY.com  
→ le ciel est à  
tout le monde



Actualité

Chercher

Avancée

Vos infos par co

Écouter

- » RFI en direct
- » Le dernier journal
- » Audio à la carte
- » Capter RFI

à l'antenne

- » Les émissions
- » Les événements

actualité

- » Toute l'actualité
- » Revues de presse
- » Éditos et chroniques
- » Invités
- » Agenda
- » Dernière heure
- » Internet et multimédia
- » Football

dialoguer

- » Le club RFI
- » Le médiateur
- » Les forums
- » Les chats
- » Poser une question à RFI
- » Sondage RFI c'est vous

la langue française

- » Lire, écouter, apprendre

MFI

- » L'agence de presse

Se former

- » Le site

à votre service

- » Offres d'emploi
- » Ephéméride

RFI

- » Les équipes
- » Les missions
- » L'histoire
- » Communiqués de presse

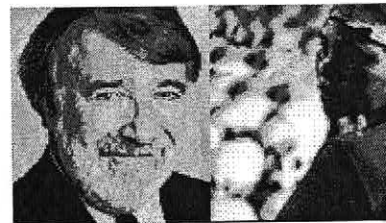
aide

- » Plan du site
- » Nous contacter
- » Site map

Rwanda

## L'économie du génocide

Pierre Galand fut pendant trente ans le secrétaire général de l'ONG britannique Oxfam. Aujourd'hui sénateur socialiste en Belgique, il a réalisé une étude en 1995-96 à partir des comptes de la Banque nationale du Rwanda, à la demande des autorités de Kigali. Avec le Canadien Michel Chossudovsky, professeur d'économie, ils ont reconstitué l'économie du génocide. Un projet politique et militaire concerté, une politique mise en place dès 1990 et des responsabilités écrasantes pour les institutions financières internationales. Explications.



Pierre Galand ancien secrétaire général de britannique Oxfam, aujourd'hui sénateur so en Belgique, a reconstitué l'économie du gé  
Photo PS.

**Pierre Galand:** La particularité rwandaise est celle d'un petit pays qui, jusque dans les années 80, avait une balance des paiements tout à fait équilibrée. Entre les années 80 et 94, il y a une concomitance de temps entre le moment où les bailleurs de fonds internationaux interviennent au Rwanda, parce qu'ils estiment que l'endettement devient trop important et le début de la guerre entre le gouvernement et les réfugiés qui veulent rentrer d'Ouganda sous la conduite du Front patriotique rwandais. Le Rwanda va alors passer, en quelques mois, d'une armée de 5 000 hommes à 40 000 hommes pour les besoins de la guerre. On va alors appliquer des politiques d'ajustement structurel: la vérité des prix en bloc, l'augmentation du prix du café pour les producteurs et dans le même temps l'augmentation du prix de l'essence. Les paysans, qui devaient toujours conduire leur café à l'Office central de l'exportation du café, vont être dans des situations impossibles. La tendance pendant quatre ans va être une économie qui se transforme en économie de guerre. Les bailleurs de fonds internationaux continuent à prêter au Rwanda puisque la dette rwandaise, qui était de l'ordre de 500 à 600 millions de dollars au début des années 90, passe à un milliard de dollars en 1994. Et donc, grâce aux prêts internationaux de la BAD, la Banque africaine de développement (qui est une sous-traitance de la Banque Mondiale), la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, mais aussi la France, la Belgique et l'Union européenne ont des intérêts sur place. Tous vont avoir tendance à dire: c'est une guerre de basse intensité, on doit pouvoir continuer à aider ce pays. On observe alors deux choses: la paupérisation des populations (les actifs sociaux se délitent complètement) et une armée surnuméraire par rapport à ce qu'elle était avant 90 et une milice à côté de l'armée.

**RFI:** Vous parlez d'une économie de guerre. Concrètement qu'est-ce que c'est? Qu'est-ce qui se passe entre 1990 et 1994? Est-ce qu'il y a d'abord des séquences?

**P.G.:** Quant on observe la balance des paiements et la répartition budgétaire de ce que le Rwanda affecte pour ses dépenses, on voit qu'il triche par les affectations aux différents ministères. Dans le courrier échangé, on s'aperçoit que les ministres trafiquent entre eux pour dire: «*mon cher collègue, les camions dont nous avons besoin pour l'armée, nous les avons affectés au budget du ministère des Transports, mais tu penses bien que c'est pour l'armée et c'est pas pour toi*». Même chose pour les ambulances qui devaient servir normalement pour transporter des blessés et des malades dans les hôpitaux. Ces ambulances sont détournées pour servir aux milices génocidaires. Il y a donc un système d'économie de guerre. Les flux de capitaux servent à payer des armes, des équipements militaires achetés en Belgique, en France, en Afrique du Sud. Et donc on achète des armes sans arrêt pour une guerre qui est de plus en plus

Sur le même sujet



Rwanda  
De Muhazi à  
Cyangugu, en  
passant  
par Kibuye [06/04/2

Ingando, le purgatoire des ancien  
rebelle [05/04/2004]

Le tribunal d'Arusha a accumulé l  
échecs [05/04/2004]

Le diable se cache dans les  
détails [03/04/2004]

Dix ans après le génocide [02/04/20

«Le Rwanda est l'échec le plus  
cinglant de l'Onu» [02/04/2004]

Economie: croissance forte, mais  
l'aide internationale reste  
nécessaire [02/04/2004]

Les médias au Rwanda: sous le si  
du génocide [02/04/2004]

Paul Kagame, austère, secret et  
tacticien [02/04/2004]



À la une



Rwanda  
«Je vous le dis en  
face!» [08/04/2004]

visible. Et pendant ce temps on négocie sans arrêt: on négocie à Arusha des accords de paix mais on est de plus dans le surarmement. Cette économie a viré de bord: au lieu d'importer des biens pour la satisfaction et le développement, elle entre dans un cycle infernal de sous-développement et de surarmement.

**RFI:** Il y a deux phénomènes que vous identifiez bien, d'un côté une économie de guerre visible et de l'autre une économie parallèle. Est-ce que vous pouvez nous expliquer ce point?

**P.G:** En fait, il y a deux économies parallèles. La première, c'est celle qui entretient cette armée de 40 000 hommes: on paye des militaires, des camions, des tanks ou des instruments de guerre, mais aussi des casernements, de la nourriture ou, dans un pays comme le Rwanda, de la bière. Et la bière va couler à flot pour les militaires et pour les milices. Et donc il y a là des postes que vous pouvez camoufler dans tous les budgets. L'autre économie parallèle est masquée. Nous l'avons reconstitué par des enquêtes locales. Par exemple aux douanes, en allant à l'aéroport national. Tout passait par là: le directeur général des douanes de l'époque nous a dit que l'aéroport était divisé entre une partie visible, le dessus de l'iceberg, et la partie immergée, tout ce qui passait à côté, tous les biens achetés par le clan Habyarimana -sa femme et sa famille- qui servaient à alimenter des circuits parallèles. Ces biens étaient vendus sur le marché public au Rwanda, et les bénéficiaires ont permis de constituer la cassette du clan Habyarimana pour financer les milices génocidaires. C'était notoire: il existait deux endroits où les biens entraient hors taxes, puis étaient vendus sur le marché public à des prix que les gens riches pouvaient payer. C'était par la famille Habyarimana ou par la procure des missions.

**«Tout le monde était au courant»**

**RFI:** Tout cela est possible, parce qu'au niveau des relations internationales financières, vous avez pu constater que tous les bailleurs de fonds ferment les yeux et qu'ils n'ont pas appliqué les mécanismes de contrôle des prêts de coopération.

**P.G:** Normalement, les contrôles se font d'une part par les institutions financières elles-mêmes et d'autre part, par des auditorats extérieurs d'un pays tiers, qui n'est décidé ni par le pays donneur ni par le pays receveur. Donc ces gens, sous foi de leur profession d'auditeurs, ont alerté les bailleurs de fonds. Tout le monde savait. Et en plus ça pouvait s'observer dans la ville. J'ai rencontré un médecin de l'hôpital central de Kigali qui m'a dit : *«on voyait arriver les jeeps qui étaient nos jeeps, tous les samedis, parce que le samedi il y avait les bons d'essence, les miliciens prenaient les bons d'essence et ils partaient. On ne les revoyait plus, c'étaient des détournements qualifiés»*. Tout cela se savait. Dans cet hôpital, il y avait des médecins rwandais, mais il y avait aussi des médecins français, belges puisque toute la coopération était présente. Tout le monde était au courant et il y avait une espèce d'aveuglement collectif.

**RFI:** Pour en revenir à ce mécanisme d'absence de contrôle, vous avez dit *«les bailleurs de fonds acceptent la fongibilité des fonds de la coopération»*. Qu'est-ce que ça veut dire?

**P.G:** A l'instant où vous mettez vos fonds à la disposition d'un bailleur de fonds publics, tel que la Banque mondiale, c'est le bailleur de fonds qui est responsable des affectations. S'il discute d'un accord de partenariat avec le gouvernement, d'un engagement précis comme de faire, par exemple, 32 % de dépenses supplémentaires en matière de santé et qu'au bout d'un an, vous vous rendez compte qu'au lieu de faire plus 32 % il a fait moins 20 %, mais qu'il a dépensé d'autant en plus en armement, vous devriez prendre des mesures. La fongibilité c'est quand vos fonds ont disparu et que vous n'avez pas vu réellement où ils ont été affectés. Les bailleurs de fonds ont utilisé ce mécanisme pour s'excuser. L'autre technique de camouflage, ce sont les fonds de contre-partie. Par exemple, quand l'Union européenne



**Irak**  
**Intensification de combats à Fallouj**  
[07/04/2004]



**Algérie**  
**Vers un duel Bouteflika-Benflis**  
[07/04/2004]



**Armes de destruction massive**  
**L'implacable réquisitoire de Ha Blix**  
[08/04/2004]



**Culture**  
**Francis Bacon, le sacré et le profane**  
[08/04/2004]



**Lituanie**  
**Le parlement destitue le président Paksas**  
[07/04/2004]



**Entreprises**  
**Eurotunnel : les petits porteurs prennent la Bastille**  
[07/04/2004]



**Sécurité routière**  
**Un nouveau défi pour la communauté internationale**  
[07/04/2004]



**Commerce électronique**  
**Perquisition chez Amazon.fr**  
[07/04/2004]



**Football**  
**Le retour du « Sh »**  
[07/04/2004]

fait de l'aide alimentaire à un pays comme le Rwanda, il peut y avoir trois affectations possibles. La première, c'est d'alimenter les populations directement sur des lieux de famine. La deuxième technique, au lieu de la destiner directement aux populations, permettait au gouvernement de faire du «food power», c'est à dire d'obliger les populations à travailler en échange de l'aide alimentaire. Et la troisième technique, c'est de vendre ces produits. Or le Rwanda était autorisé, malgré la mauvaise gestion des fonds publics, à vendre cette aide. Cela générait des fonds de contre-partie, de l'argent que les observateurs internationaux ont pu faire semblant de ne pas voir. Mais il allait vraiment faire semblant, il fallait avoir la volonté de ne pas voir dans le cas du Rwanda.

**RFI:** Dernier point, mais extrêmement important: tous ces fonds, toute cette aide internationale va servir à acheter énormément d'armes. Or, détail incroyable, on va acheter des armes avant le génocide, mais aussi pendant et après.

**P.G:** A partir de 1992, il y avait des demandes de devises pour paiement de factures, et quand on regardait la facture, c'était pour l'achat de machettes et de l'ensemble des instruments qui vont servir pour le génocide. Dans des quantités absolument énormes quand on regarde un pays comme le Rwanda qui a besoin normalement d'un type de petit outillage, marteaux, scies ou bêches, machettes. C'est hors de proportion! Il y avait une demande extraordinaire. Et ça nous avons pu l'observer, parallèlement aux ONG des droits de l'Homme qui alertent en disant: «*ce pays est à la dérive et il y a une dérive ethnique et il risque d'y avoir un génocide*». C'est ce que diront les ONG belges en 1992. Pendant le génocide, on continue à livrer des armes au Rwanda. Mieux que ça, l'ONU a décrété l'embargo sur le Rwanda, mais les financiers internationaux privés et parfois publics comme la Banque de France, vont continuer à honorer des créances pour la Banque nationale du Rwanda qui a quitté le Rwanda et est allée s'installer à Goma dans les camps de réfugiés au Congo. De là, elle donne des ordres de paiements internationaux. Quand les armes sont livrées, au mois d'août 1994, l'aéroport de Goma est contrôlé par la France. Donc, tout cela est connu de la communauté internationale et en tous cas de la France.

**RFI:** Quelle conclusion tirez-vous de tout ça?

**P.G:** Dès le début de la guerre, il y a eu un manque total de vigilance des bailleurs de fonds internationaux et des pays qui, autour de ces bailleurs, ont la responsabilité de la coopération avec le Rwanda. Il y a une dette contractée par un pays mais qui est de caractère odieux dans la mesure où elle a permis de perpétrer un crime contre l'humanité. Dès cet instant, cette dette n'est pas remboursable, elle doit être annulée. Mais ça, ce n'est rien. Ce qui est plus fondamental, c'est que par aveuglement, par complicité ou par lucre -vendre des armes, ça rapporte- pour ces trois raisons éthiquement non fondées, des gens ont pris la responsabilité de ce génocide. Aujourd'hui, il y a aussi l'exigence de la réparation, et c'est ce volet là qui me paraît extrêmement important. La France est un cas tout à fait anormal. L'ONU a reconnu sa responsabilité dans le génocide, la Belgique est même allé demander pardon. La France croit encore que Mme Habyarimana est une femme respectable et que l'opération Turquoise était une opération humanitaire. Quand on voit les chiffres et l'implication de la France, des banques françaises, de la Banque de France, on est quand même un peu choqué et on se demande comment un pays peut être aveugle sur ses responsabilités dans une région. La France a une responsabilité éminente dans ce qui s'est passé et n'a toujours pas fait le bon compte de dire: voilà nous sommes responsables, nous devons accepter cette responsabilité et nous devons annuler la dette et nous devons engager aujourd'hui un processus de réparation vis à vis des victimes. Cela n'empêche pas la France de pouvoir être exigeante vis à vis des principes qu'elle n'a pas, à un moment donné, respectés mais de se rattraper, et de dire: il y a des principes que M. Kagamé, président du Rwanda, n'a pas le droit de détourner comme faire la guerre au Congo. Mais quelle crédibilité a-t-elle en tant que nation, membre du Conseil de Sécurité,

voulant dire dans le monde ce qu'est le droit international?

**«Vous croyez vraiment que c'est la meilleure façon d'aider le Rwanda?»**

**RFI:** Quand vous parlez de réparation, cela signifie que les Rwandais pourraient réclamer devant la justice une compensation financière?

**P.G:** Ils peuvent intenter des procès aux banques privées françaises, la BNP par exemple, ou la Belgoise en Belgique, ou les banques suisses, luxembourgeoises, autrichiennes. Ils peuvent intenter des procès à l'Etat français, belge, ils peuvent intenter un procès à l'Etat rwandais parce qu'il ne défend pas normalement des gens qui ont droit à réparation. Ce n'est pas attaquer M. untel ou untel, c'est l'Etat qui a cette responsabilité de protection. On peut intenter également des actions en direction des institutions financières internationales. C'est vrai qu'elles ont normalement un statut particulier qui les rend inattaquables, mais malgré tout la Banque mondiale devant la pression des organisations non gouvernementales et internationales, a dû admettre de mettre en place des tables de négociations pour réparer les erreurs qu'elle aurait pu commettre par négligence ou par le fait que ses investissements auraient commis un tort vis à vis d'une population quelque part. Mais pour ça il faut que les veuves et les victimes du Rwanda soient entourées, soient encadrées et puissent aller vers ces bailleurs pour exiger ce type de négociations. Et là je crois qu'il y a une responsabilité de la collectivité, les Etats et les ONG.

**RFI:** Quelle a été la réaction des institutions financières internationales, le FMI, la Banque mondiale à votre étude?

**P.G:** D'abord une réaction d'inquiétude. J'ai eu la visite de plusieurs vice-présidents, gènés, qui me demandaient: *«qu'est-ce que vous avez dans votre rapport, est-ce que vous croyez vraiment que c'est la meilleure façon d'aider le Rwanda?»*. La politique de la banque, dès le départ, a été de dire: *«voilà vous avez deux experts, ils ont fait une étude, mais qu'est-ce qu'ils peuvent vous apporter d'autre qu'une étude? Nous, la banque, nous pouvons évidemment négocier avec vous le rééchelonnement de votre dette, inutile de dire que nous n'allons jamais accepter une annulation de dette, mais nous pourrions accepter un rééchelonnement et envisager de vous faire de nouveaux crédits»*. Et nous voilà repartis dans un système de dépendance de ces pays vis à vis de ces institutions financières internationales. Aujourd'hui le Rwanda n'est pas capable de payer sa dette. Il est donc obligé de demander à des pays tiers, par exemple la Belgique ou la Hollande de payer les intérêts de retard du Rwanda à la place du Rwanda. C'est inscrit dans la rubrique «aide au développement», donc ça rentre dans la rubrique «aide publique au développement». On va alors payer les intérêts de la dette rwandaise et même absorber la dette rwandaise et dès l'instant où un pays comme la Hollande, le Canada ou la Belgique absorbent une partie de cette dette, elle sort des comptes de la Banque et la Banque ne peut plus être inquiétée. Donc, il y a urgence à engager ces actions en demande de réparation parce que on est en train de créer une opacité complète dans la visibilité des actes illégaux et illégitimes qui ont été posés par les bailleurs de fonds publics et internationaux.

**RFI:** Plus grave, dans la réaction de la Banque Mondiale, vous vous êtes rendu compte que la Banque avait égaré un certain nombre de documents relatifs au Rwanda.

**P.G:** Oui, le plus dramatique, c'est quand des gens de cette qualité vous font un couplet sur le thème *«dans le déménagement on a malheureusement perdu l'ensemble des dossiers, est-ce que vous ne pouvez pas nous transmettre votre rapport afin que nous sachions ce qui est dedans»*. Si ce n'était pas aussi tragique, ça aurait été grotesque. Mais je trouve d'une gravité exceptionnelle que des institutions qui ont une telle responsabilité puissent jouer d'arguments aussi faibles que de dire: *«nous avons perdu ou égaré les*

*documents*». Je crois qu'aujourd'hui, il y a peut-être à refaire la mémoire de ces institutions par rapport à des événements aussi graves que ce crime contre l'humanité au Rwanda.

**RFI:** Pourquoi les autorités rwandaises n'ont-elles toujours pas décidé de rendre public votre rapport?

**P.G:** Il y a deux arguments que l'on peut invoquer. Le premier, c'est que le Rwanda de 94-96 était un Rwanda complètement assommé par le drame de ce génocide, et il fallait que ce pays se relève. Pour se relever, il avait absolument besoin de l'aide internationale et donc ça permettait aux bailleurs de fonds d'exercer un chantage extraordinaire: «*si vous voulez être aidé, vous mettez ça sous le coude*». Ils étaient mis dans une situation du faible au fort. Le Rwanda a dû céder et garder ce rapport un peu comme un instrument de chantage beaucoup plus que comme un instrument de réparation. Mais il n'est pas trop tard et je pense que l'heure est aujourd'hui à la réparation. L'autre côté de la médaille, qui n'est pas le plus beau, c'est que le Rwanda actuel est un Rwanda qui a fait la guerre. Quand vous faites la guerre, vous avez besoin d'argent. C'est l'aspect qui mène à dire: est-ce qu'il n'y a pas une deuxième étude à faire? Pour savoir comment un petit pays comme le Rwanda a pu s'équiper et faire une guerre comme il l'a fait et pendant autant d'années, avec un résultat de trois millions de morts. C'est pas seulement le Rwanda, c'est l'Ouganda aussi. et derrière l'Ouganda et le Rwanda il y a aussi des parrains qui permettent et qui ne permettent pas. Cette deuxième étude permettrait de mettre les organisations internationales devant leurs responsabilités, car en alimentant des Etats, elles permettent des guerres comme celles qui se sont produites au Congo, au Rwanda avec le génocide. Après 40 ans d'indépendance dans ces pays, arriver à un drame aussi scandaleux, aussi criminel, aussi dramatique que ces trois millions de morts au Congo et que ce million de morts génocidés. Si c'est ça le bilan de la coopération internationale, c'est vraiment un bilan très noir, sur lequel on doit s'interroger, sur lequel on doit aujourd'hui faire les comptes et les vrais comptes impliquent aussi qu'il y ait réparation.

**Propos recueillis par David Servenay**

Article publié le 07/04/2004

Dernière mise à jour le 07/04/2004 à 17:23 (heure de Paris)



rfimusique

rmc moyen-orient

radio paris lisbonne

Delta rfi

rfi sofia

•Nos engagement